

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 79 (1928)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aux dernières nouvelles, le Messingkäfer devait être apparu dans la ville de Nyon, cela au grand émoi de ses paisibles habitants. Il sera intéressant de voir s'il en est bien ainsi ou si, comme nous le supposons et espérons, il s'agit d'une confusion avec quelque autre insecte déjà connu et point trop redoutable. H. B.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*G. Huffel. Economie forestière.* Tome III. Notions préliminaires à l'aménagement; les méthodes forestières d'autrefois; les méthodes actuelles. Un volume grand in-8° de 517 p., 2<sup>e</sup> édition. Librairie agricole de la maison rustique, rue Jacob 26, Paris VI., 1926. Prix : pour la Suisse, 42 fr. français.

En publiant le tome III de sa monumentale Economie forestière, M. Huffel qui a enseigné pendant de nombreuses années l'aménagement, à l'Ecole forestière de Nancy, a achevé l'ouvrage le plus considérable de sylviculture paru jusqu'ici en langue française. Le célèbre professeur a élevé ainsi un monument durable tout à l'honneur de la sylviculture française.

Il s'agit non d'une oeuvre nouvelle, mais d'une 2<sup>e</sup> édition, ce qui nous permettra d'être bref dans cette analyse et de nous en tenir à quelques points seulement. Au demeurant, l'une des trois études qui composent ce volume, soit « les méthodes forestières d'autrefois », a déjà été analysée longuement ici-même<sup>1</sup>. Nous n'y reviendrons pas, cela d'autant moins que nous aurions à renouveler, en somme, le reproche adressé à l'auteur par M. Barbey de n'avoir pas su apprécier avec équité et objectivement la méthode expérimentale du contrôle. Nous nous bornerons à relever deux phrases de l'auteur, relatives à la possibilité par volume. Il écrit (p. 64—65) : « L'application de la possibilité par volume doit être prudente, modérée et fréquemment contrôlée; les règlements d'exploitation ne doivent être établis que pour des périodes courtes et l'état vers lequel on s'achemine souvent vérifié au moyen d'inventaires, dispendieux sans doute, mais aussi fort utiles à une gestion qui veut être éclairée et se rendre compte de ses résultats. ».

Les contrôlistes se rallient tous aux termes d'une telle déclaration qui est applicable, en tous points, à la méthode du contrôle telle qu'elle est pratiquée en Suisse.

Puis, à p. 412, M. Huffel écrit encore, au sujet de la méthode d'aménagement par volume pour les sapinières : « Il semble que si, en théorie, il y a matière à contestation, en fait les résultats soient acceptables pour la pratique. »

Voilà qui, d'après les expériences faites en Suisse depuis plus de 40 ans, semble avoir été écrit spécialement en faveur de la méthode du contrôle.

---

<sup>1</sup> „Journal forestier suisse“, 1926, p. 175—178.

Il nous paraît que la condamnation de cette dernière méthode par M. Huffel est d'ordre essentiellement académique. A-t-il vu les forêts de Couvet, qui montrent le plus clairement l'idéal entrevu par les contrôlistes ? Nous avons la persuasion que s'il pouvait les parcourir, les objections les plus graves qu'il a formulées contre cette méthode s'adoucirait considérablement. C'est à ses fruits qu'il faut juger l'arbre !

Dans la première de ses trois études, M. Huffel donne la définition suivante de l'aménagement : « L'aménagement d'une forêt consiste dans l'ensemble des opérations qui ont pour but d'établir un règlement pour son exploitation. Aménager un bois, c'est lui donner un règlement d'exploitation. »

C'est bref, sec, d'allure administrative et, en somme, insuffisant.

M. Biolley, le protagoniste des contrôlistes, en a donné cette autre définition : « L'aménagement entend : fournir au traitement une base expérimentale par l'enquête perpétuelle; contrôler l'effet utile qui est à obtenir de tous les éléments de la fertilité, soit l'accroissement; organiser la gestion technique de façon à ce qu'elle collabore étroitement à l'enquête et à la réalisation du plus grand effet utile. »

Définition plus longue, mais qui donne une idée complète du but poursuivi et des moyens à employer.

Pour ma part, la dernière définition, qui a le mérite de circonscrire nettement le champ de l'aménagement, me plaît particulièrement.

La dixième étude de l'ouvrage de M. Huffel, qui forme à elle seule les deux cinquièmes du volume, est consacrée à l'exposé des méthodes d'aménagement actuelles. On pourrait ajouter « des méthodes appliquées en France », car celles en vigueur à l'étranger aujourd'hui n'y trouvent pas mention.

Quels sont les modes de traitement en vigueur en France ? A en croire l'auteur, ceux-ci avaient en 1912 l'importance que voici :

taillis simple . . .	24,9%	de l'étendue boisée totale			
» sous futaie . . .	39,4	»	»	»	»
» en conversion . . .	1,6	»	»	»	»
futaie . . . . .	34,1	»	»	»	»

En d'autres termes, le taillis sous ses diverses formes constituait 65% de la forêt française. En Suisse, à ne considérer que la forêt publique, cette proportion tombe à 7 %. C'est dire que l'objet de l'aménagement dans les deux pays diffère considérablement; tandis que le forestier français a fort à faire avec le taillis, le sylviculteur suisse est occupé presque exclusivement par la futaie.

Une autre différence capitale, c'est que la futaie française est en grande majorité une futaie régulière de feuillus; celles de Suisse sont composées presque exclusivement de résineux.

Il y aurait lieu de noter encore ceci : le traitement jardinatoire prédomine fortement en Suisse, tandis que M. Huffel nous apprend qu'en France « les forestiers sont encore en majorité d'accord pour considérer le jardinage comme un pis-aller, souvent imposé en montagne, mais nullement

recherché pour lui-même. Dans le cas de jardinage, l'idéal est obscur, ou plutôt il n'existe pas à l'état certainement défini ».

En d'autres termes, tandis que les coupes jardinatoires sont en grand honneur dans notre pays, en plaine aussi bien qu'en montagne, ce n'est aucunement le cas en France, à en croire l'auteur.

Ce qui précède suffit à montrer que les notions essentielles sur l'aménagement appliquées aujourd'hui en France diffèrent sensiblement de celles qui ont cours dans notre pays.

Cette constatation ne nous empêche pas de rendre justice à la science de M. le professeur Huffel, à la belle ordonnance de son exposé, à sa lumineuse clarté. Ce savant professeur est doublé d'un historien qui sait parler de façon captivante des méthodes d'autrefois et se complait particulièrement dans leur narration.

Exposer clairement les problèmes de l'aménagement est certainement une tâche difficile. M. Huffel a su la résoudre brillamment pour la France, sous presque tous ses aspects. *H. Badoux.*

*J.-F. Stewart. Manual of Forest engineering and extraction.* Un volume in-8° de 180 p., avec 163 photographies hors texte. Editeur : Chapman & Hall, à Londres, 1927. Prix : relié, 15 schellings.

L'auteur de ce manuel de l'art de l'ingénieur en forêt et de la technologie, qui exerce les fonctions de chargé de cours à l'université d'Edimbourg, a voulu donner aux étudiants forestiers de langue anglaise un guide sur ces matières.

Les forêts qu'il a en vue sont, non pas celles de l'Europe, mais celles du monde entier. Ses exemples sont choisis aussi bien en Pologne qu'au Canada, dans la Colombie britannique qu'en Australie.

Les questions de transport du bois occupent la place principale : transport par rail, par radeau, par char ou tracteur, par téléférerage.

Il y est question aussi de l'équipement des scieries installées en forêt.

Le dernier chapitre : « Opérations forestières dans les Indes », montre bûcherons, scieurs indous à l'ouvrage et de dociles éléphants occupés à traîner sur piste de lourdes charges de bois d'oeuvre.

Destiné surtout à de futurs forestiers coloniaux, l'ouvrage de M. Stewart ne pouvait manquer de comprendre un chapitre consacré aux travaux et installations de campement en plein bois.

Luxueusement imprimé et abondamment pourvu de belles illustrations, ce livre original ne manquera pas d'avoir grand succès parmi les forestiers appelés à exercer leur activité dans les vastes forêts encore inexploitées de pays neufs. *H. B.*

 **Sommaire du N° 3**   
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel.

**Aufsätze:** † Oberförster Arnold Müller, Biel. — Der Maßstab der neuen Landeskarten. — Kritische Betrachtungen über die Methode du contrôle (M. d. C.), Schluß. — **Mitteilungen:** Ersatzbrennstoffe. — Vogelschutz — Forstlicher Vortragszyklus 1928. — **Forstliche Nachrichten.** Bund: Wählbarkeit an eine höhere Forstbeamtung. — Kantone: Bern. — Ausland: Italien. — **Bücheranzeigen.** — **Anhang:** Meteorologischer Monatsbericht (Januar).